

**PROCES VERBAL
De la 25^{ème} réunion du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DEHAUT-JURA SAINT-CLAUDE
23 novembre 2022**

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Daniel Grenard, Frédéric Herzog,

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Jean-Daniel Maire, Lilian Cottet-Emard, Christian Rochet

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 23 novembre 2022, datée du 16 novembre 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Gérard Duchêne se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la réunion de bureau du 9 novembre 2022 est proposé à l'approbation, il est adopté à l'unanimité.

2. Communications officielles

3. Administration générale

4. Personnel

5. Finances

6. Economie

6.1. TK PLAST : cession à United Caps Holding – avenant n°2 à la convention AIE

L'entreprise TK Plast, représentée par Kévin TRIBLE a bénéficié d'un soutien au titre de l'AIE d'un montant de 50 000 € en 2018 pour soutenir l'entreprise pour l'acquisition du bâtiment ex Wittman.

Aujourd'hui, l'entreprise a cédé l'ensemble de ses parts à l'entreprise United Caps Holding. Il convient donc de passer un avenant au bénéfice de cette dernière. afin de formaliser le changement de dénomination sociale.

L'entreprise United Caps Holding s'engage à maintenir les emplois sur le site pendant au moins 3 ans. L'entreprise United Caps Holding s'engage à maintenir pendant au moins 7 ans l'activité sur le site auquel cas, l'aide sera transformée en avance remboursable et sera alors reversée en totalité à l'intercommunalité.

Le bureau communautaire (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention) valide cet avenant et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

7. Logement / Habitat / Aménagement du territoire / ADS.

8. Environnement / SPANC

9. Patrimoine / Bâtiments

9.1. MDS de La Pesse : entretien des locaux – contrat Concept Services

A compter du 01/09/2022, la collectivité reprend la gestion des charges de la MDS de La Pesse. Il est rappelé que les charges afférentes aux locaux vacants restent à la charge de la communauté de communes.

Concept Services a fait parvenir un devis pour l'entretien de ces locaux pour 3 passages par semaine d'un montant de 768.56 € soit 922.27 € TTC. Le bureau communautaire (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention) accepte ce devis et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

9.2. Appartement de Cuttura : bail de location

La commune de Coteaux du Lizon concède à bail de la communauté de communes un appartement à Cuttura destiné à l'accueil des médecins venant exercer dans les maisons de santé intercommunales.

Ce bail est arrêté pour un montant de 500 € + charges à la charge de la communauté de communes. Ce bail acte que la commune reste propriétaire du bien mais délègue la gestion de ce dernier à la communauté de communes. Les travaux de réhabilitation et d'équipements sont pris en charge par cette dernière.

M. Roland Frezier étant concerné par ce dossier ne prend pas part au vote

Le bureau communautaire (résultat du vote : 11 pour, 0 contre, 0 abstention) approuve le bail de location et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

10. Tourisme

10.1. Réfection du mur de soutènement de la voie communale 9bis de la Chapelle à Saint-Romain : attribution du marché

Suite la consultation lancée et de l'analyse effectuée en présence d'un élu, il est proposé au bureau communautaire d'examiner les offres proposées et d'attribuer le marché au mieux disant pour le lot 4 « Réparation du mur de soutènement en pierre sèche ».

Le bureau communautaire (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention) décide de retenir l'Ets Bodet pour un montant de 12 331 € HT soit 14 797.20 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

10.2. Chapelle à Saint-Romain : aménagement et valorisation du site - attribution du marché

Vu le marché lancé pour l'aménagement et valorisation du site de la Chapelle St-Romain et considérant les offres reçues pour le lot 1 « Gestion de la végétation », le bureau communautaire (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention) décide d'attribuer ce lot à l'entreprise Elagage Arborescence pour un montant de 8 100 € HT soit 9 720 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

11. Sports

12. Culture

12.1. Médiathèque : réseau de boîtes à livre - convention Lions Club du Haut-Jura

En partenariat avec le Lions Club, qui a proposé de s'engager sur une campagne de développement et d'harmonisation des boîtes à livres présentes sur le territoire, en lien avec le réseau des médiathèques et la compétence Lecture publique, la communauté de communes a proposé de coordonner une commande de boîte à livres auprès des ESAT de Saint-Claude et Lons-le-Saunier.

Ces boîtes à livres, qui se sont popularisées ces vingt dernières années relèvent à la fois d'une politique de démocratisation culturelle, de l'aménagement urbain, de la promotion du « libre », du partage, et du lien social.

Une douzaine d'entre-elles sont actuellement recensées sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude.

Les agents de l'office de tourisme sont parfois sollicités par les touristes qui souhaitent connaître leur localisation.

Il a été proposé aux municipalités de compléter le maillage existant, de le promouvoir, et d'aider à l'animer, en mobilisant les bibliothécaires, les bénévoles du réseau de médiathèques, les bénévoles du Lions Club, en soutien des référents qui pourraient être identifiés sur les communes.

Ces référents pourront être formés, et au besoin dotés d'ouvrages de remplacement.

Le projet s'appuie sur une base de 25 boîtes à livres standardisées, avec support et toit en métal, caisson en bois, et vitre de plexiglas.

Il ne s'agit pas de remplacer les boîtes à livres en place, mais de proposer aux communes qui n'en disposent pas de pouvoir en installer, et à celles qui souhaitent étoffer la proposition sur leur territoire (commune rattachée, parcs...) de la compléter...

Le plan de financement serait le suivant :

Coût total du projet		Financement		
Nombre de boîtes à livres	25	Lions Club	2875,00 €	25%
Coût unitaire	460,00 €	CCHJSC	2 875,00 €	25%
		Communes	5 750,00 €	50%
Total	11 500,00 €		11 500,00 €	

Les communes seront propriétaires des boîtes et en assureront la gestion avec l'aide de nos personnels de Médiathèque. Un bénévole sera désigné par commune pour la gestion de ces boîtes. L'opération sera inscrite pour compte de tiers.

Le bureau communautaire (résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 0 abstention) approuve le plan de financement ainsi que la convention et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en place de cette délibération.

13. Communication

13.1. Hebdo du Haut-Jura : guide hiver 2022 et partenariat 2023

Pour rappel, la délibération du bureau du 15 décembre 2021 actait au regard des coûts l'absence d'encart publicitaire dans l'hebdo du Haut Jura pour les guides été et hiver. Après échange et négociation, il sera proposé au bureau communautaire de se prononcer quant à la réservation d'un encart dans le guide hiver 2022-2023 pour un montant de 833.66 € HT soit 1 000 € TTC au lieu de 1 800 € TTC initialement.

Par ailleurs, pour le partenariat 2023, il est proposé de conclure un pack comprenant :

- Les 12 parutions mensuelles de notre lettre communautaire,
- Une pleine page dans le guide été,
- Une pleine page le guide hiver,
- La diffusion de notre lettre communautaire sur leur page FaceBook et LinkedIn

Pour un montant global de 10 400 € HT soit 12 480 € TTC.

Pour mémoire en 2022, les 12 parutions étaient tarifées au montant de 10 908.00 € TTC.

Le bureau communautaire (résultat du vote : 11 pour, 0 contre, 1 abstention Caroline Braun) valide un encart dans le guide Hiver 2022 pour un montant de 1000 € TTC, valide un PACK communication pour 2023 pour un montant de 12 480 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en place de cette délibération.

14. Questions diverses et informations

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 20h30.

Raphaël Perrin
Président



Gérard Duchêne
Secrétaire



Fait à St-Claude, le 24 novembre 2022